



Partage d'un logement

Par HX87

Bonjour,
Je souhaiterais louer mon appartement la moitié de la semaine à une personne et l'autre moitié à une autre personne.
Quel est le bail à signer avec ces deux personnes?
Deux baux meublés en précisant les jours où ils seront dans les lieux?
Attention il ne s'agit pas de logement courte durée comme air bnb mais bien de la longue durée.
Merci

Par ESP

Bonjour
Merci de bien vouloir apporter plus de précisions, quelle est la relation entre ces personnes, vont-elles demander à bénéficier d'aides publiques ?

Par HX87

Il n'y aura pas de relations entre ces personnes.

Ce sont des personnes ayant besoin d'un logement qu'une partie de la semaine sur Paris.

Elles ne vont donc pas se rencontrer

Par HX87

Il n'y aura pas de relations entre ces personnes.

Ce sont des personnes ayant besoin d'un logement qu'une partie de la semaine sur Paris.

Elles ne vont donc pas se rencontrer

Par ESP

Dans ce cas, je ne vois que la co-location avec ces précisions sur le bail.

Par HX87

Je peux donc faire signer un bail de colocation en indiquant que la personne ne pourra jouir du bien que du lundi au mercredi et l'autre le reste de la semaine?

Merci,